

devoit conſigner & pour prendre poſſeſſion du Château & des Forts, où l'on fit paſſer l'artillerie, en attendant que le Général eut fait les diſpoſitions convenables pour entrer lui-même dans la Place avec le reſte des troupes. Tel eſt le détail qui paroît de cette expédition, dans laquelle, quoique vive, il n'y a eu, comme on le marque, que peu de monde tué & bleſſé de part & d'autre. Comme le Chevalier Pinelli avoit des indices ſur les Chefs de la mutinerie que nous venons de détailler, il en fit pendre fix dès le lendemain de ſon entrée à *San-Remo*. Cet acte de ſévérité, en imprimant la terreur dans l'eſprit des autres, a retenu dans le devoir les habitans de quelques cantons voiſins qui n'attendoient pour ſe mutiner, que de voir ſi les rébelles de *San-Remo* ſeroient en état de ſoutenir leur révolte. Il n'eſt pas hors de propos de marquer ici que ces rébelles avant d'avoir été réduits à rentrer dans le devoir dont ils s'étoient écartés, avoient envoyé des Députés au Gouvernement du *Milanez*, pour demander à être admis ſous la protection de l'Impératrice-Reine. La répoſe à laquelle ils devoient s'attendre & qu'ils ont reçûe, leur a fait connoître combien leur démarche étoit inconfidérée, & le peu de diſpoſition qu'ils devoient naturellement trouver dans cette auguſte Princeſſe à favoriser des ſujets qui ſe ſoulevoient contre leur légitime Souverain.

Enſuite d'un ordre de la République envoyé au Marquis de Grimaldi, Commiſſaire Général en *Corſe*, il y a rendu publiques des défenſes que pluſieurs Princes ont faites à leurs ſujets, de vendre ou de transporter des armes & des munitions de guerre aux mécontents de cette Iſle, & que pour faire mieux obſerver ces défenſes, les Bâtimens Genoïs qui croiſent dans les mêmes parages,